

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1888 (arrêté n° 1888 du 25 novembre 1966).

n° 1888

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 novembre 1966

Numéro JO
n° 12 du 01/12/1966

Date du numéro
1 décembre 1966

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 66-843 du 10 novembre 1966 modifiant le décret n° 65-28 du 13 janvier 1965 relatif à l'organisation de la défense civile. (J. O. du 17 novembre 1966, page 9995.) Art. 2.
— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par déléstationLe Secrétaire général,J.-M. COMTE.